

AIDES FINANCIÈRES À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE D'ETUDES ET DE STAGE 2024/2025

L'attribution des aides à la mobilité internationale gérées par le service des Relations Internationales de la Faculté de Santé s'effectue selon les principes de base énoncés ci-dessous en fonction des budgets disponibles et dans le respect des critères d'attribution des différents programmes de financement. Le montant de ces aides peut donc varier d'une année à l'autre.

CONDITIONS OBLIGATOIRES :

- Etre étudiant inscrit à Sorbonne Université en **2024/2025**
- Effectuer une mobilité à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échange Sorbonne Université
- **Partir pour une durée minimale d'un semestre**

LES AIDES FINANCIÈRES À LA MOBILITÉ SONT ATTRIBUÉES EN FONCTION :

- **Du budget disponible pour chaque financeur**
- **De vos ressources** - le quotient familial est le critère commun de référence. Il s'agit du revenu fiscal de référence divisé par le nombre de part - cf. **avis d'imposition** de rattachement
- **De votre statut** : boursier sur critères sociaux ou non
- **De votre destination** : Union européenne ou hors Union européenne
- **De l'obtention ou non de bourses annexes attribuées via des programmes spécifiques**

BOURSE SUR CRITÈRES SOCIAUX

AIDE À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- **Type de mobilité** : études ou stage
 - **Critères d'attribution** : être boursier du CROUS
 - **Destination** : monde entier
 - **Durée du séjour** : 2 mois minimum à 9 mois maximum – 1 fois par cursus
 - **Montant** : 400€/mois
 - **Cumul** : possible avec la bourse Erasmus +
- La bourse CROUS est maintenue pendant la durée de la mobilité.

AIDE A LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DU CONSEIL RÉGIONAL ÎLE-DE-FRANCE

- **Type de mobilité** : études ou stage
- **Critères d'attribution** : Boursier du CROUS échelon 6 et 7
- **Niveau d'études** : master et 2e cycle d'études médicales
- **Destination** : monde entier
- **Durée du séjour** : 3 mois en études à 10 mois maximum
- **Montant** : entre 250€/mois et 450€ (dépend de la destination, du cumul de bourses...)
- **Cumul** : possible avec la bourse Erasmus +

BOURSE SANS CRITÈRES SOCIAUX

BOURSE DE MOBILITÉ ERASMUS +

- **Type de mobilité** : études ou stage
- **Critères d'attribution** : indépendamment de vos ressources
- **Destination** : pays de l'Union européenne + 6 pays programme
- **Durée du séjour** : 2 mois minimum à 12 mois maximum, une fois par cycle (licence/master/doctorat)
- **Forfait voyage** : montant forfaitaire selon destination et type de transport (cf tableau ci-dessous)
- **Mobilité de stage** : complément de 150 €/mois aux montants mensuels indiqués ci-dessous
- **Forfait inclusion** : si vous répondez aux critères inclusion fixés par l'Agence Erasmus, vous pourrez bénéficier d'un complément de 250 euros par mois. Voir le guide de l'inclusion pour le détail des critères : https://monprojet.erasmusplus.fr/docs/documents/Guide%20inclusion%20Erasmus_49.pdf

Montants

Groupes Erasmus +	Pays de destination	Montant mensuel*
Groupe 1	Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Italie, Lichtenstein, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Suède	370€/mois soit 12,33€ jour
Groupe 2	Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie, Slovénie, République Tchèque	320€/mois soit 10,66€ jour
Groupe 3	Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Turquie,	

*La bourse est calculée sur le nombre de jours de mobilité

Forfait voyage

Destination*	Forfait – moyen de transport standard	Forfait – moyen de Transport éco-responsable**
10 – 99 km	28€	56€
100 – 499 km	211€	285€
500 -1999 km	309€	417€
2000 à 2999 km	395€	535€

*Distance calculée entre la faculté de santé de Sorbonne Université et l'adresse de l'université partenaire calculée sur le site : <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/resources-and-tools/distance-calculator>

** Versement du forfait éco-responsable pour le trajet aller et retour vers votre lieu de mobilité effectué en train ou en bus sous réserve des justificatifs aller et retour (tickets/ billets).

AIDE À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DE SORBONNE UNIVERSITÉ - IDEX

- **Type de mobilité** : études ou stage
- **Destination** : voir tableaux ci-dessous
- **Durée du séjour** : 30 jours à 12 mois maximum
- **Montant** : cf. tableaux ci-dessous
- **Cumul** : possible avec la bourse Erasmus + dans la limite du montant indiqué dans tableaux

BOURSE 4EU+

Pays de destination	Montant mensuel en 24/25*
Københavns Universitet (Danemark)	700€/mois + Forfait voyage de 250€**
Universität Heidelberg (Allemagne) Università degli Studi di Milano (Italie) Univerzita Karlova (République Tchèque) Université de Genève (Suisse) Uniwersytet Warszawski (Pologne)*	500€/mois + Forfait voyage de 250€**

***Le forfait voyage est uniquement versé si l'étudiant ne perçoit pas de bourse Erasmus+.*

BOURSE PARTENAIRES STRATÉGIQUES SORBONNE UNIVERSITÉ

Pays de destination	Montant mensuel en 24/25*
Université Laval (Canada) University of Sydney (Australie)	700€/mois + Forfait voyage de 1000€
Universidad Nacional Autónoma de México (Mexique)	500€/mois + Forfait voyage de 1000€

VERSEMENT DES BOURSES

Les bourses vous sont, en général, payées par virement en 2 versements après votre départ en mobilité :

- 1^{er} versement de 70% du montant total prévisionnel de votre bourse à réception de l'attestation d'arrivée complétée et signée par votre université d'accueil calculé en fonction de la durée prévisionnelle de votre mobilité
- 2^e versement du solde de votre bourse à réception de l'attestation de départ complétée et signée par votre université d'accueil en fonction de la durée réalisée de votre mobilité.

Les dates indiquées sur l'attestation d'arrivée et l'attestation de départ permettent de calculer la durée définitive de votre séjour et donc le montant définitif de la bourse. La bourse Erasmus + est calculée en fonction du nombre de jours de mobilité tandis que les autres bourses sont calculées en fonction du nombre de mois de mobilité.

PROCÉDURE

Vous devez remplir le formulaire de candidature MoveON (suivi sortants études) avec toutes les pièces demandées.

L'étude de votre demande a lieu entre mai et juillet. Vous recevrez un mail précisant la ou les bourses attribuées.

ATTENTION : seuls les dossiers **COMPLETS** seront étudiés pris en compte. Toute non-conformité aux instructions indiquées sur le formulaire entravera le traitement de votre demande.

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR LA DEMANDE DE BOURSE

- **Avis d'imposition 2024 (sur revenus 2023) obligatoirement français**
En cas d'indépendance fiscale déclarée : fournir une copie d'une quittance justifiant d'un domicile distinct du foyer familial et justification de ressources personnelles correspondant au minimum à 50% du SMIC brut annuel, soit 9.537€ (hors pension alimentaire). Si ces deux conditions cumulatives ne sont pas réunies, seul l'avis d'imposition des parents sera pris en compte.
Si vous n'avez pas d'avis d'imposition français, indiquez-le sur un document séparé en précisant votre situation.
- **Si vous percevez, ou aller percevoir, une bourse annexe**, indiquez-le. Merci d'en indiquer également le montant total ou mensuel (KIC, bourse franco-allemande, bourse franco-italienne, bourse du gouvernement Suisse...)
- **Photocopies :**
 - **Pièce d'identité**
 - **Certificat de scolarité 2024/2025**
 - **Carte Européenne d'Assurance Maladie** (pour les destinations dans l'UE) ou **assurance rapatriement et accidents individuels** si destination hors UE
 - **Attestation de responsabilité civile**
 - **RIB à votre nom et prénom avec adresse indiquée sur le RIB** (pas de RIB de vos parents)
- Si vous êtes boursier sur critères sociaux : **notification de bourse sur critères sociaux (CROUS) définitive 2024/2025**
- Si vous avez droit au bonus inclusion Erasmus + :
 - **Attestation de domicile** (facture d'énergie, d'eau, assurance habitation, etc.). Si votre nom ne figure pas sur l'attestation de domicile, y ajouter une attestation sur l'honneur au nom de l'hébergeant
- Pour les départs en stage uniquement : **Copie scannée de la convention de stage SU/Fac de médecine dûment signée par toutes les parties et indiquant si le stage est rémunéré ou pas.**